

MEDIA RELEASE

Communiqué

Les nouvelles normes canadiennes d'audit et de contrôle qualité pour les cabinets sont à présent disponibles

TORONTO, le 10 juillet 2009 – Les nouvelles normes d'audit arrivent! Pour aider les auditeurs canadiens et les autres utilisateurs à commencer à se préparer, le Conseil des normes de vérification et de certification (CNVC) du Canada vient de publier les nouvelles normes d'audit et de contrôle qualité, normes qui entreront en vigueur vers la fin de l'année.

Trente-six Normes internationales d'audit (ISA) définitives deviendront les Normes canadiennes d'audit (NCA), et s'appliqueront aux audits d'états financiers des périodes closes à compter du 14 décembre 2010.

La norme internationale de contrôle qualité 1 deviendra quant à elle la NCCQ 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions d'assurance*, le 15 décembre 2009.

En adoptant ces nouvelles normes, le Canada se met au diapason d'une bonne centaine de pays en ce qui a trait aux audits d'états financiers. Les normes sont présentées sous une forme «clarifiée» qui vise à accroître l'uniformité, la cohérence, la clarté et la comparabilité des audits. Certains cabinets canadiens ont d'ailleurs déjà commencé à utiliser les Normes internationales d'audit.

«Ces nouvelles normes d'audit et de contrôle qualité pour les cabinets représentent l'aboutissement de l'adoption initiale par le CNVC de l'ensemble des normes internationales lesquelles se caractérisent par leur haute qualité», indique Ken Krauss, président du CNVC. «Le fait de publier les normes dès maintenant permet aux parties prenantes du CNVC de prendre du temps pour bien les comprendre et les mettre en œuvre d'ici leur date d'entrée en vigueur.»

Le *Manuel de l'ICCA – Certification* est accessible sur Knotia moyennant un abonnement. Pour accéder au site, allez à <http://www.knotia.ca/profilecreationca/home.cfm?>